



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

- 9 FEV. 2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, je vous prie de trouver un exemplaire du dossier de déclaration déposé par la SCCV Charles Gide concernant l'opération suivante : **programme immobilier de 87 logements collectifs résidence Louis Sandras rue Charles Gide.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage joint, dûment renseigné à ddtm-pe@nord.gouv.fr ou à l'adresse indiquée en bas de page.

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Monsieur le Maire
de la Commune de Caudry

Réf. : **132/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

Programme Immobilier de 87 logements collectifs
Résidence Louis Sandra rue Charles Gide
à Caudry – SCCV Charles Gide
(Dossier Loi sur l’Eau 24-0100016807)

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un
mois.

Signature :

